

BETTANT

Bulletin municipal n°34
Printemps / Été 2018

SOMMAIRE

L'équipe du bulletin	2
Une figure nous a quittés	2
Secrétariat de mairie	2
École	2
Budget communal pour les écoles et les enfants	3
Les TAPS	3
Crèche « Les P'tits Mômes »	3
Espace apicole de l'Ain	4
Un comité des fêtes ... mais pour quoi faire ?	4
Club Nature	5
Soirée fondue du comité des fêtes ..	5
Société de boules	6
Repas des Aînés	6
Travaux aménagement, sécurité	6
Mise en accessibilité des bâtiments communaux	6
Calendrier des manifestations	7
État civil	7
Mémo	7
Planning collecte collective	7
Location de la salle des fêtes	7
Infos	8
Infos mairie	9
Bettant au fil des semaines 2018 ...	10
Les sponsors	12



Rhône-Alpes



*Après ce printemps très capricieux,
nous vous souhaitons un bel été
et que ce temps de vacances vous soit profitable !!!*

Le Maire, Jean-Félix Fezzoli

L'ÉQUIPE DU BULLETIN

L'équipe de rédaction remercie tous les annonceurs qui, au fil des années par leur soutien financier, ont toujours répondu présents, permettant ainsi de réaliser un bulletin municipal plus dense et plus coloré.

Merci également aux habitants de Bettant qui, à un moment ou à un autre, se sont joints à l'équipe de rédaction pour donner des articles.

La rédaction

Pour votre information ;
le blog municipal :

<http://bettantbulletin.over-blog.com>

Conception et réalisation

✶ armano **studio** - 06 73 68 73 40



Une figure locale nous a quittés

Nous étions nombreux à accompagner dans sa dernière demeure, André Tarpin dit «Dédé» et cela était bien mérité. Il était très connu des habitants car il était devenu la silhouette emblématique du village que l'on voyait déambuler sur le trottoir mais Dédé a surtout été une personne qui a compté pour la commune.

Il a été conseiller municipal de 1971 à 1977 puis adjoint de 1977 à 1983.

Il a été le fondateur du club de foot JSB dont le bâtiment porte d'ailleurs son nom.

Dédé était toujours prêt à taper la causerie et il va nous manquer .

Françoise Vignollet



Secrétariat de mairie

De grands chamboulements ont eu lieu à la mairie :

Notre secrétaire de mairie, Chantal Jacquier après 39 ans de présence et donc un savoir-faire cumulé précieux a fait valoir ses droits à la retraite!!! Nous la remercions vivement pour tout ce qu'elle nous a apporté et lui souhaitons une longue et belle retraite!!!

Mylène Grosset nous avait quittés au mois de novembre 2017 pour une mutation en Normandie.

Suite à ces deux départs, nous sommes heureux d'accueillir deux nouvelles secrétaires :

- Claudie Pinel que nous vous avons déjà présentée dans le précédent bulletin. Claudie est Secrétaire principale de Mairie à Oncieu depuis plus d'1 an et elle est présente à Bettant 12 heures par semaine depuis le mois d'octobre 2017.
- Sylvie Berthet qui succède à Chantal. Sylvie a débuté dans la fonction publique territoriale en 2000 à Lyon où elle exerçait les fonctions d'agent d'accueil en mairies d'arrondissement puis elle a travaillé 2 ans ½ à Priay sur un poste polyvalent d'agent d'accueil et de gestion administrative. C'est son premier poste en tant que Secrétaire de Mairie. Elle exerce ses fonctions sur un poste à 28 h hebdomadaire.

Claudie et Sylvie devraient faire un joli tandem à notre et à votre service!

École

DES NOUVELLES DE NOTRE ÉCOLE

Une année scolaire passée et nous pensons déjà à la prochaine rentrée!

Environ 80 élèves reprendront le chemin de l'école au mois de septembre : 34 élèves en maternelle; 6 au CP; 14 au CE1; 9 au CE2; 10 au CM1; 7 au CM2.

Ces chiffres peuvent encore évoluer en fonction des déménagements ou des emménagements.

Le directeur de notre école, M. Nicolas Grand, ne sera plus des nôtres à la rentrée prochaine et sera remplacé par Mme Colin.

Quant à Mmes Smidt et Laurent, elles reprennent leur poste à plein temps.

Cécile Jourdain

Budget communal pour les écoles et les enfant

Le budget consacré par la commune à la jeunesse est, certes, important mais ne doit pas être considéré uniquement comme un coût mais comme un investissement sur l'avenir et pour l'épanouissement des enfants de Bettant !

ARSEG (Restaurant scolaire) 8 000€

Dotation fournitures scolaires 5 500€

Subvention Sou des Écoles 600€

Tableaux interactifs, ordinateurs 5 500€
(subventionné 2 000€)

Les trois vidéo-projecteurs interactifs
ont été financés par le Sou des écoles

Transports piscine 1 500€
(Remboursé par la CCPA)

Coût des TAPS 14 230€
(après déduction des aides)

RASED (Réseau Aide Spécialisé
pour Enfants en Difficulté) 162€

Le personnel hors professeurs des écoles affecté à l'école (3 personnes) ainsi que tous les fluides, téléphone, assurances, reproduction, ménage, pharmacie, entretien ponctuel tout au long de l'année, aménagements ...



Crèche Attitude « Les P'tits Mômes »

La crèche les P'tits Mômes située 112 rue des Apôtres à Ambérieu-en-Bugey accueille les enfants des communes d'Ambornay, Bettant, Château-Gaillard, Douvres et Saint-Denis-en-Bugey.

Les 10 berceaux financés par le SIVU sont occupés.

Pour tous renseignements complémentaires n'hésitez pas à contacter la crèche au 09 67 45 92 28

Les inscriptions se font en ligne.

Mail : lesptitsmomes@creche-attitude.fr

Une liste des assistantes maternelles de Bettant est à votre disposition en mairie.



Les TAPS

(Temps d'Activités Périscolaires)

LES TAPS REPRENDRONT À LA PROCHAINE RENTRÉE SCOLAIRE.

Les enfants retrouveront les contes, les sports collectifs, le Yoga, les jeux coopératifs, les arts plastiques, les arts manuels, les musiques, les vitraux et la relaxation ainsi que les arts pour les tous petits.

Les groupes et les activités seront constitués en fonction du nombre d'enfants inscrits.

Pour l'année 2017/2018, le nombre d'enfants a été de 40, soit une participation de 50%.

Le nombre d'enfants par groupe a oscillé entre 7 et 10 enfants.



Bilan des TAPS 2017-2018

Intervenant	Activité	Nombre d'heures	Total
Josiane Limousin	Contes	18	
Ronny Cetout	Sports collectifs	105	
Brigitte Clement	Yoga	16,5	
Corinne Choux	Jeux coopératifs	36	
Sylvie Fournier	Arts plastiques	36	
Anna Alcaini	Arts manuels	87	
Arnaud Brit	Musique	69	
Elisabel Michel	Vitrail/Relaxation	105	
Karine Chavanel (Atsem)	Art pour les petits	105	
Hélène Delhaye	Animation	52,5	
Hélène Delhaye	Coordination / Administration	143,5	
Coût total			23 634 €

Les participations	Total
Fonds d'amorçage (État)	3 800 €
Familles (pour 40 inscrits à 4 euros x 35 séances)	5 600 €
Total	9 400 €

Reste à charge pour la commune	14 234 €
---------------------------------------	-----------------

Aline Lazzarini



Espace apicole de l'Ain

Entreprise familiale apicole depuis 3 générations, elle se situe sur la route qui mène au terrain de foot (anciennement l'entreprise Batibois).

Crée par le grand-père maternel en 1880 c'est tout naturellement que le papa de Benoît Rambaud, Marc, décédé ce printemps, a repris les ruches.

Producteur et apiculteur, Benoît poursuit cette activité puisqu'il a créé depuis 12 ans « l'Espace Apicole de l'Ain ».

Les professionnels et les passionnés d'apiculture viennent se fournir en matériel pour l'apiculture dont des ruches, des équipements et des conditionnements entre autres. Le matériel et les produits sont d'origine française.

Les ruches sont installées dans l'Ain, dans le midi pour la lavande et le romarin et dans le Jura pour le sapin.

L'entreprise s'est agrandie : Elle compte 4 employés dont Anaïs, actuellement en apprentissage. Elle a rejoint Laure, assistante de direction et collaboratrice.

Elles vous accueillent dans la boutique où l'on trouve tous les dérivés de la ruche : miel, confiseries, condiments, pain d'épices, cosmétiques, savons, bougies, etc... Dès que vous rentrez dans la boutique, vous êtes transportés par les couleurs et les odeurs des produits !

On peut également retrouver les produits sur les différents marchés d'Ambérieu en Bugey et Lyon (Point du Jour, quai Saint Antoine et places des Martyrs.)

Il y a 4 ans, l'entreprise s'est diversifiée. En effet, Anaïs s'est orientée vers l'élevage. Elle a choisi des vaches « Galloway ». Au nombre de 15, dont le premier mâle est né et élevé à Bettant. Elles débroussaillent et défrichent les parcelles et sont nourries exclusivement d'herbes.

Ce sont les seules bêtes qui mangent la Renouée de Japon. La première vente directe aura lieu à l'automne.

N'hésitez à contourner le bâtiment pour rejoindre la boutique, vous serez accueillis chaleureusement.

Aline Lazzarini



Un comité des fêtes ... mais pour quoi faire ???

Un comité des fêtes sert à fédérer les associations du village, à intégrer les personnes qui souhaitent s'investir mais surtout sert à animer, dynamiser, faire vivre un village !!!

Le comité des fêtes de Bettant a toujours été très dynamique et de nombreuses personnes s'y sont engagées avec le plaisir de **faire la fête** et d'inviter à y participer en tant qu'acteur ou en tant que visiteur

La Batteuse avait 33 années d'existence et pour retrouver une fête à la dimension du village il a été décidé de prendre une année sabbatique pour se donner les moyens de l'organiser sereinement.

Le comité des fêtes organisait également une vente de boudin fabriqué par un nombre fidèle de bénévoles mais qui commençait à s'étioler. Cette manifestation a longtemps été gérée par d'autres associations.

De plus, le comité des fêtes sera en charge de la tenue des buvettes le long du parcours de la 43^e course de côte début août.

Nous sommes arrivés à cette conclusion : faire la fête pour qui ? Si cela n'intéresse même pas la nouvelle génération de Bettant peut-être faut-il envisager de faire autre chose ou tout arrêter !

Il est certain que si nous voulons voir perdurer les animations de grande envergure, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues car les têtes grisonnantes ne pourront pas continuer éternellement et la jeunesse manque cruellement à l'appel.

Si cela vous interpelle, n'hésitez pas à prendre contact avec les membres du comité des fêtes ou de vous faire connaître auprès de la mairie.

A ce jour, et après beaucoup de difficultés, Cécile Jourdain a accepté de prendre la présidence pour un an afin que le comité continue et notamment pour conserver la location ou le prêt de matériel aux associations mais aussi aux particuliers et nous ne voudrions pas les pénaliser car sans comité, plus de matériel !!

Le trésorier est Serge Brenans et la secrétaire Françoise Vignollet.

Vous pouvez donc juger que toutes les personnes investies le sont déjà beaucoup par ailleurs et qu'il nous faut trouver impérativement de la relève !!! Nous comptons sur vous !!!

Le conseil d'administration

Club Nature

Cette année encore, le club nature de Bettant a organisé pour les enfants inscrits, des animations mensuelles dans un but de découverte de la nature. Depuis 2014, ces séances de sensibilisation ont lieu en général à l'extérieur et les thèmes sont fixés en fonction de la saison : les différentes formes de feuilles d'arbres, les structures des écorces, la recherche et l'écoute du Grand-Duc d'Europe dans sa falaise, l'observation de la petite faune du sol, les salamandres et les crapauds...

Des séances de bricolage dans la salle du conseil que la mairie laisse gracieusement à disposition, permettent également aux enfants de réaliser des mangeoires pour les oiseaux hivernants...

Des jeux de mémoires, des jeux de rôles permettent aux enfants d'apprendre tout en s'amusant!

Cette année, le club nature a innové en organisant des animations à destination du grand public. Ces animations se sont inscrites dans le cadre d'événements nationaux :

- **En octobre 2017**, une soirée a été dédiée à la pollution lumineuse et ses conséquences pour la nature, l'Homme et notre porte monnaie! Cette soirée s'est poursuivie dans la forêt de Bettant à l'écoute des chauves-souris à l'aide d'un détecteur à ultra-sons, à l'écoute des rapaces nocturnes et à la recherche de la pénombre! Dans cette dynamique, une soirée publique a été organisée en mars 2018 par la municipalité avec comme question ouverte «et si on éteignait l'éclairage public à Bettant?». Réunissant près de 40 personnes, cette soirée a été très fructueuse et a permis d'échanger sur les mesures possibles.
- **En février 2018** : la journée mondiale des zones humides a été déclinée dans la forêt de l'Albarine et a permis aux participants de prendre conscience des enjeux et de l'intérêt des zones humides en général et en particulier de la forêt alluviale de l'Albarine. En effet, depuis le début du XX^e siècle, 67 % de la surface des zones humides ont disparu à l'échelle nationale. Des cartes réalisées à plusieurs époques de ce secteur de l'Ain ont permis de montrer la régression de ces milieux riches et importants. Il est impératif de préserver ces milieux proches de chez nous!
- **En mai 2018**, le thème de la fête de la nature était cette année «Voir l'invisible». Une matinée a été organisée dans le village et en forêt à la recherche des oiseaux chanteurs mais qui restent invisibles. La détermination des oiseaux a été faite à l'aide des chants et une classification simple des principaux chants a permis aux participants d'identifier ceux du Merle noir, du Rougequeue noir, du Rossignol philomèle, du Roug gorge familier ou encore du Serin cini. Au total, 19 espèces furent entendues le long de la promenade...



Pour rappel, le club accueille les enfants de moyenne section au CP, les inscriptions se feront à partir septembre 2018, au tarif de 10 euros par enfant.

Pour tout renseignement :
club_cpn_bettant@lilo.org

Benoît Feuvrier

Soirée fondue du comité des fêtes

Près de 100 convives ont répondu présent à la traditionnelle soirée fondue qui a eu lieu le 23 février 2018 en remerciement à tous les bénévoles de la fête de la batteuse.

Rappelons le, près d'une semaine était nécessaire rien que pour le montage des chapiteaux et la mise en place de cette belle fête. Le Président, Dominique Lacosse a mis un point d'honneur à remercier tous les bénévoles qui ont donné de leur temps afin d'organiser cette fête.

Cette soirée fut rythmée par le bureau du comité des fêtes afin que chaque bénévole savoure la délicieuse fondue confectionnée par notre charmant conseiller Serge Brenans qui connaît très bien la partie puisque ancien professionnel d'une laiterie et cela, sous l'oeil vigilant du Président.

Dominique Lacosse profite de cet article pour remercier vivement toutes les personnes bénévoles qui lui ont apporté leur soutien durant ces trois années puisqu'il cède sa place de Président pour des raisons personnelles et professionnelles.

Anne Melotto



Société de boules

Le mercredi 30 mai a eu lieu un concours de boules vétérans ; le challenge Daniel Paccoud qui a remporté un franc succès puisqu'il y a eu 16 quadrettes engagées. Le concours était complet 8 jours avant la date de celui-ci.

Une belle équipe de bénévoles a servi à midi avec dextérité et bonne humeur un repas aux cent personnes présentes et a également organisé et géré le concours et la buvette toute la journée. Ces personnes doivent être grandement remerciées pour leur engagement.

Cette journée s'est bien déroulée malgré la venue de la pluie dans l'après-midi puis de l'orage à 17 heures pétantes (la météo l'avait annoncé !).

Les finalistes ont été les équipes d'Ambronay et de Lent et les grands vainqueurs ont été les joueurs de Lent aussi nous les félicitons.

Le président, Joseph Cali



Repas des Aînés

Lors du dernier repas des aînés le dimanche 25 février une sympathique ambiance a régné : est-ce que cela a été dû à l'ambiance des îles ou au punch qui a été très apprécié ?

Quoi qu'il en soit, les élus ont été très heureux d'avoir pu faire plaisir à tous nos aînés qui sont repartis enchantés de cette journée !

Il est vrai que les accordéonistes d'Ambérieu mettent une ambiance très dynamique et appréciée.

Travaux aménagement, sécurité réalisés ou à venir sur la commune

Un radar pédagogique a été installé à l'entrée de Bettant vers la mairie.

Il signale aux conductrices et conducteurs de véhicules motorisés la vitesse réglementaire à respecter en entrée d'agglomération. Il enregistre également la vitesse et le nombre de véhicules passants.

Des barrières vont être posées devant l'école suite aux aménagements de l'accessibilité afin de sécuriser l'entrée et la sortie des classes.

Des restrictions de chaussée en entrée du village vont être simulées dans un premier temps puis évolueront en fonction du résultat.

Des bancs et poubelles supplémentaires seront installés le long des cheminements des piétons dans le village et sur l'ancienne route qui mène à Torcieu.

Des poteaux pour déjections canines vont être installés, munis de distributeurs de gants et de poubelles. Nous comptons sur la civilité des personnes qui promènent leur(s) sympathique(s) compagnon(s) pour que nous n'ayons plus à slalomer sur les trottoirs pour éviter de marcher dedans ou de glisser.

Françoise Vignollet

Mise en accessibilité des bâtiments communaux

Suite à la mise en place de l'agenda pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux recevant du public, une première phase de travaux est en cours.

Deux rampes d'accès ont été réalisées : une pour l'entrée principale de la mairie et l'autre pour celle de l'école.

Concernant le secrétariat de mairie, le sas a été supprimé pour libérer de l'espace afin qu'une personne en fauteuil roulant puisse accéder aisément au local. Un rideau d'air chaud a été installé au-dessus de la porte pour compenser l'absence de sas et afin de limiter les courants d'air froids à chaque ouverture de la porte.

Côté école, les portes du couloir section maternelle ont été remplacées pour mises aux normes et le visiophone repositionné suite au nouveau sens d'ouverture de la porte. Dans les WC public, l'espace a été agrandi et des toilettes en inox ont été installées afin d'en faciliter l'entretien. Le lavabo a également été mis aux normes.

Au local des boules, suppression du sas pour la même raison qu'en mairie. Le trottoir sera sous baissé pour le ramener au niveau du plancher de la salle et en faciliter l'accès. Pour finir, une rampe va être aménagée depuis le parking de la salle polyvalente et rendre accessibles les terrains de jeux de boules aux personnes à mobilité réduite.

Françoise Vignollet

Calendrier des manifestations du 2^e semestre 2018

JUILLET

Dimanche 1^{er} juillet

Montée historique de vieilles motos

AOÛT

Samedi 4 août

Montée historique de vieilles voitures

Dimanche 5 août

43^e Course de côte

SEPTEMBRE OU OCTOBRE

Fin septembre ou début octobre

50 ans du foot

NOVEMBRE

Dimanche 11 novembre

Commémoration de l'armistice de 1918

DECEMBRE

Samedi 15 décembre

Distribution des étrennes à nos aînés

État civil 2^e semestre 2018

NAISSANCES

Olivia RORY née le 11 décembre 2017

Alena Lathika MARIE-DELCASSE née le 17 décembre 2017

Gaston Prudent Armand BERARDOZZI né le 25 janvier 2018

Arthur GUERRISI né le 30 janvier

Janèle Nelly Claire BADER née le 31 janvier

April Gaëlle PELUD née le 15 février

Ryan Sébastien Axel Minh VIRAMA PARVEDY né le 26 mars

Margaux RUÉ née le 29 mars

Matéo ALVES DE OLIVEIRA ROCHA né le 13 mai

Nous présentons toutes nos félicitations aux familles.

MARIAGES

Vincent BONZI et Martine PELUD - 24 février

Nous présentons tous nos vœux de bonheur aux mariés.

Décès

Marc RAMBAUD, 85 ans - 1^{er} mars

Jean PELUD, 92 ans - 2 mars

André Louis TARPIN, 90 ans - 24 avril

Yvette DENTRESANGLE née DEVAUX, 74 ans - 12 juin

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles.

Mémo

Quelques adresses et coordonnées utiles
sises à AMBÉRIEU-EN-BUGEY

■ **CDRI** (Centre des Finances Publiques)

Tél. 04 74 38 70 60

100 rue Colbert

Ouverture :

- Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
- Les mercredi et vendredi de 8h30 à 12h

■ **TRÉSOR PUBLIC** Tél. 04 74 46 19 70

Horaires : Voir CDRI

■ **ERDF-GRDF**

Service dépannage ÉLECTRICITÉ Tél. 0972 675 001

Service dépannage GAZ urgence Tél. 0800 473 333

■ **SIERA** (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région d'Ambérieu)

Tél. 04 74 38 04 35 ou 06 83 42 39 45 (portable astreinte)

45 rue Colbert

■ **MAISON DÉPARTEMENTALE DE LA SOLIDARITÉ**

Pour toutes sortes de renseignements sociaux y compris l'ADAPA

Tél. 04 74 38 73 80

31 rue des Plattes

■ **CLIC AMBÉRIEU** Tél. 04 74 46 19 04

Bâtiment B - 46 rue Noblemaire

Planning collecte sélective

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2018



La collecte s'effectue un mercredi sur deux.

4 juillet	12 septembre	21 novembre
18 juillet	26 septembre	5 décembre
1 ^{er} août	10 octobre	19 décembre
16 août*	24 octobre	2 janvier 2019
29 août	7 novembre	

* La collecte aura lieu le jeudi 16 août (le mercredi 15 août étant férié)

Il est impératif de sortir votre sac la veille au soir de la collecte.

Location salle des fêtes

Tarifs applicables depuis le 1^{er} juin 2018

Pour les résidents de Bettant : la caution est de 500 €

- Le week-end entier 300 €
- Location du bar 50 €
uniquement pour événements exceptionnels

Pour les extérieurs : la caution est de 1000 €

- 1 jour (du vendredi 15h, remise des clés au dimanche matin 8h) 450 €
- Le week-end 750 €

■ NUISANCES SONORES

Quelques règles de bien vivre ensemble

La reprise de service des tondeuses est effective ainsi que les soirées en famille ou entre amis en plein air. L'arrêté préfectoral du 12/08/2008 précise que les activités susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (Tondeuse, bricolage...) sont à réaliser dans certains créneaux horaires.

- Les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

En cas de fête de famille ou entre amis, pensez qu'après 22 h il est préférable d'informer les voisins (ou de les inviter !)

■ LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Une pratique interdite mais encore largement répandue

Brûler 50 kg de végétaux émet autant de particules que :

- 5900 km par une voiture diesel
- 70 à 900 trajets en moyenne pour rejoindre la déchetterie située à 20 km
- 3 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul

En cas de non-respect, une contravention pouvant aller jusqu'à 450 euro peut être appliquée (Art 131-13 du nouveau code pénal) par le Maire.

Voir Arrêté préfectoral n° SAF 2017-02 en date du 03/07/2017

Les voisins incommodés par les odeurs peuvent engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisance olfactive

(<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19299>)

Il est interdit de brûler dans son jardin :

- L'herbe issue de la tonte de pelouse
- Les feuilles mortes
- Les résidus d'égavage, de taille de haies et d'arbustes, de débroussaillage
- Les épiluchures

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou être déposés dans un compost individuel.

■ CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Prendre RDV auprès des mairies équipées de station pour les empreintes.

■ RECENSEMENT MILITAIRE

Obligatoire pour les jeunes hommes et les jeunes filles âgés de 16 ans. Ils doivent se présenter en mairie munis du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile entre le jour des 16 ans et la fin du 3^e mois qui suit.

■ BIENTÔT LES VACANCES : UTILISEZ LE DISPOSITIF TRANQUILLITÉ VACANCES

Ne gâchez pas le retour aussi voici quelques conseils utiles pour limiter les risques de cambriolage

- Ne pas laisser de courrier s'accumuler dans votre boîte à lettres
- Faire passer un proche qui puisse ouvrir les volets, allumer une lampe et même, pourquoi pas, passer la tondeuse
- Renvoyer la ligne téléphonique fixe vers un autre n° d'appel auquel une personne pourra répondre (Par exemple, votre portable...)
- Dire à vos voisins que vous partez
- Ne pas inscrire votre adresse ou votre nom sur le trousseau des clés et ne pas les laisser dans la boîte à lettre, ni sous le paillason, ni sous le pot de fleur du perron
- Ne rien changer à votre environnement qui puisse signaler au premier coup d'œil une absence longue
- Bien fermer portes, fenêtres et volets
- Ne pas vous épancher sur les réseaux sociaux sur vos absences à venir ou en cours
- Et SURTOUT, profitez du dispositif TRANQUILLITÉ VACANCES en signalant votre absence à la brigade de gendarmerie grâce au formulaire TRANQUILLITÉ VACANCES disponible sur place ou en téléchargement <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Zooms/Operation-tranquillite-vacances2>

■ MOUSTIQUE TIGRE ou AEDES ALBOPICTUS

C'est un moustique tropical qui peut transmettre le chikungunya ou la dengue. Le département est en alerte rouge !

A ce titre, un arrêté préfectoral autorise les agents (EIRAD) chargés de la lutte contre les moustiques en cas de signalement épidémiologique à pénétrer dans les propriétés publiques et privées, même habitées après que les propriétaires, locataires ou occupants à quelque titre que ce soit aient été avisés pour procéder aux opérations prévues dans la loi n° 64-1246 du 16 novembre 1964 relative à la lutte contre les moustiques du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

A chaque été, la crainte de se faire piquer revient ! Comment le reconnaître ? Il ne ressemble pas aux autres moustiques : il est très petit (Entre 5 et 8 millimètres), est noir avec des rayures blanches sur les pattes et l'abdomen (D'où son nom de tigre), il pique la journée mais surtout au matin et au crépuscule, il est attiré par l'odeur du gaz carbonique (émis lors de la respiration surtout des femmes enceintes et des personnes obèses) et par les couleurs sombres. Ce sont les femelles qui piquent les humains pour boire leur sang et pondre ensuite un plus grand nombre d'œufs (jusqu'à 300) dans des eaux stagnantes aussi **SOYEZ TRÈS VIGILANTS POUR SUPPRIMER UNE MAJORITÉ D'EAUX STAGNANTES !**





■ TIQUES

Comme vous avez du souvent l'entendre, il y a une très forte recrudescence de tiques.

Nous vous invitons à toujours bien regarder s'il n'y en a pas une qui vous a piqué et si c'est le cas, l'enlever avec un tire-tic et désinfecter. Surveiller attentivement l'évolution du bouton que cela a créé et si un rond rouge apparaît, allez immédiatement chez votre médecin pour un traitement contre la maladie de Lyme.

■ DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES

Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou ceux souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2018).



■ L'AMBROISIE

L'ambrosie à feuille d'armoise est originaire d'Amérique du nord. Elle est apparue en France en 1863. C'est à la faveur des grands aménagements du territoire depuis les années 1950 qu'elle est partie à la conquête des zones où le climat lui était favorable (dans notre région notamment depuis 1970).



Le pollen de l'ambrosie provoque chez de nombreuses personnes des réactions allergiques : 6 à 12% de la population est sensible à cette plante. Il suffit de 5 grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent sous différentes formes : rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme, urticaire et eczéma.

Ces allergies provoquées par l'ambrosie ne commencent en général que vers mi-août et peuvent se prolonger jusqu'en octobre avec un pic d'intensité en septembre.

Cette plante est particulièrement bien implantée dans notre région et le département de l'Ain est soumis à un arrêté préfectoral de prévention, de nettoyage et d'arrachage de l'ambrosie. Cet arrêté concerne tout le monde : particuliers, municipalité

L'ambrosie est disséminée essentiellement par l'homme. Les graines ne sont pas pourvues de dispositifs habituels permettant leur transport par le vent et leurs épines ne leur servent pas à s'accrocher au pelage des animaux. Elles peuvent être entraînées par l'eau et se collent parfaitement à la terre transportée par la semelle de souliers, les pneus des camions et des tracteurs ou tout autre engin travaillant la terre faisant ainsi remonter les graines.

Quand l'ambrosie commence à pousser, elle peut se confondre avec d'autres plantes :

- > Au premier stade (apparition) avec l'anthémis des champs ou l'œillet d'inde
- > Au stade végétatif avec l'armoise commune ou annuelle
- > Au stade de la floraison avec l'armoise commune ou chénopode

Si vous voyez de l'ambrosie ou si vous avez un doute venez le signaler en mairie mais ne l'arrachez pas à mains nues pour éviter une allergie méconnue de votre part.

L'ambrosie fleurie fait de superbes fleurs jaunes mais malheureusement pas indiquée pour notre santé !

Au Québec elle s'appelle « l'herbe à poux » !

La référente ambrosie : Cécile Jourdain

MAIRIE

Tél. 04 74 46 82 51

mairiedebettant@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

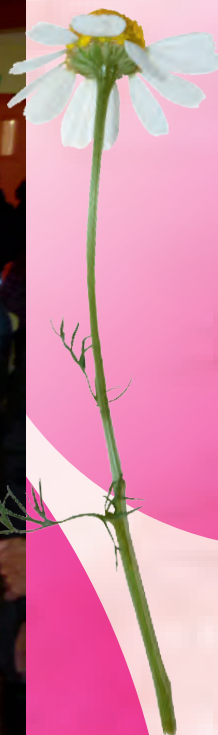
Lundi - mardi - jeudi - vendredi de 15h30 à 17h30

Le samedi de 10h à 12h

Si possible, merci de respecter les horaires d'ouverture !



Les vœux 2018



Le repas des Aînés



Trophée Daniel Paccoud



Le départ à la retraite de Chantal

Les bambous ont repris de la couleur !



Le fleurissement

Bettant au fil des semaines 2018



*Remise de
la médaille
du village à
Ombrejaille*



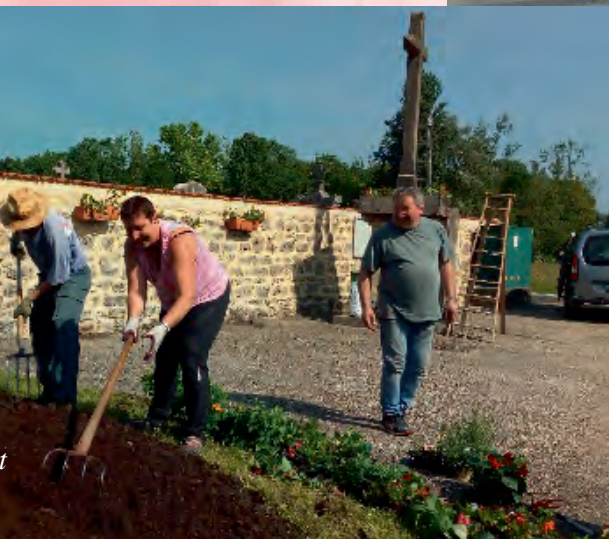
*Les feux
du carnaval*



*Présentation de
« 1 2 3 C'est prêt »*



Cérémonie du 8 mai



*La nouvelle avenue
dans l'eau ...*



Eurl O'STÈRE

PIERRE RAMBAUD
580 rue de l'Albarine
01500 BETTANT



**VENTE DE BOIS
DE CHAUFFAGE SEC
EN STÈRES OU EN MOULES
EN 50 CM, 33 CM et 25 CM**

06 80 75 67 32

**Livraison à domicile 20 kms
autour d'Ambérieu-en-Bugey**

COSINUS *Et ses filiales*
INGÉNIERIE DU BÂTIMENT ET VRD



— Bureau d'études techniques
VRD — Travaux VRD
Infrastructures

Enerpol
Ingénierie des fluides

Z.A. En Pragnat Nord - Rue Françoise Dolto
01500 AMBÉRIEU-EN-BUGEY
Tél. 04 74 34 67 44 - Télécopie 04 74 34 64 59
cosinus@cosinus.fr - sj@sj.fr

**MIROITERIE
VITRERIE**

G. VILLE



G. VILLE
34, av. Roger Salengro
01500 Ambérieu-en-Bugey
Tél. 04 74 38 24 31
Fax 04 74 38 06 83
miroiterie.ville@orange.fr



MIROITERIE
VITRERIE



EXPERTS COMPTABLES

ZA en Beauvoir - 120 rue de la Ourde - 01500 CHÂTEAU-GAILLARD
Tél. 04 74 12 03 33 - Fax 04 74 77 94 82
www.cabinetadb.fr

**Ain Secrétariat
& Services**



Le Centre d'Affaires Ain Secrétariat & Services propose aux artisans, professionnels libéraux, indépendants, TPE, PME... une assistance à la carte :

Secrétariat

- Comptable, juridique, médical...
- Enregistrement, transcription
- de réunions

Gestion de l'entreprise

- Aide à la création
- Montage commercial
- Administration des ventes
- Services clients

Formation

- Secrétariat, web,
- logistique, écriture, langues...



La domiciliation et la location d'espaces de travail : Espace Libre Office met à disposition des espaces de travail : bureaux équipés, salons et salles de réunion à louer sur court ou long terme (1 heure, 1 jour, 1 semaine ou plus).

140 rue Pasteur
01500 CHÂTEAU-GAILLARD
SARL au capital de 1000€ 34 927 800 321 628 0000

Tél. 04 74 38 31 79
ain.secr@orange.fr
www.ainsecr.com

BUGEY DIESEL
BOSCH CAR SERVICE

ADA LOCATION
DE VÉHICULES



04 74 38 13 86

110, rte de St Denis - 01500 BETTANT

Hervé Curt et Christophe Zelindre

armano
studio

Graphiste

TOUSTRAVAXD'IMPRIMERIE
de la création à la livraison

armano-studio@neuf.fr
06 73 68 73 40

4 rue Marie Berthe
Ambérieu-en-Bugey